

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines permettant de mettre en œuvre, en fonction des situations rencontrées, les règles de droit du travail applicables aux thèmes ci-dessous.
Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise.
Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise.

PROGRAMME

JCD Formation propose aux dirigeants d'entreprise et responsables RH de rompre leur isolement en se réunissant en groupe restreint plusieurs fois chaque année, afin d'échanger sur les bonnes et mauvaises pratiques managériales et de gestion du personnel.

5 séances d'une demi-journée (3h30 chacune, soit 17h30 au total), ayant lieu le jeudi matin.

Chaque séance se déroule en 2 temps :

- Un thème défini à l'avance permettant d'appréhender la pratique (voir ci-dessous).
- L'actualité législative et jurisprudentielle et son impact pratique sur la gestion du personnel.

1^{er} matinée : Le contrat de travail : en connaître les bases pour maîtriser la relation employeur/salarié (Metz 17/03/2022 ou Thionville 15/03/2022)

- Les caractéristiques du contrat de travail (et la distinction avec d'autres modes de collaboration)
- Les obligations et les pouvoirs de l'employeur et du salarié ?

2^{ème} matinée: Le médecin du travail : identifier son rôle et ses pouvoirs dans l'entreprise (Metz 12/05/2022 ou Thionville 10/05/2022)

- Quelles missions auprès des salariés et des entreprises ?
- Zoom sur les évolutions législatives récentes sur l'organisation des visites médicales
- Comment gérer les préconisations du médecin du travail (aptitude avec réserves, aménagement de poste, mi-temps thérapeutique, télétravail ..)

3^{ème} matinée: Le contrôle URSSAF : comment l'anticiper ? (Metz 16/06/2022 ou Thionville 14/06/2022)

- Les principaux points de vigilance et de redressement
- Comment se déroule le contrôle ?
- Les possibilités de contestation et le contentieux URSSAF

4^{ème} matinée: L'emploi des salariés étrangers : quelles obligations ? comment éviter les pièges ? (Metz 15/09/2022 ou Thionville 13/09/2022)

- Les particularités de la réglementation en fonction de la nationalité
- Intégrer les impacts de la dernière réforme sur l'immigration : autorisations de travail, entrée / séjour en France
- Maîtriser les risques en cas de non-conformité

5^{ème} matinée: La représentation du personnel : quelles «IRP» pour quelles entreprises, quelles opportunités ? (Metz 17/11/2022 ou Thionville 15/11/2022)

- Comment gérer les variations d'effectifs ?
- Les règles de base à connaître (articulation entre les différentes « IRP » ...)
- Le rôle et le fonctionnement des différents représentants du personnel (CSE, DS...)



5 ½ journées soit 17h30



Voir programme



1 375 €HT / participant



Public / Prérequis

Dirigeants et Collaborateurs de la fonction RH (assistant/responsable RH et paye/comptabilité, DRH, juristes...), Aucun prérequis

Méthodes et Moyens
pédagogiques

Les connaissances sont mises en œuvre à travers des exemples et des cas pratiques, tirés de l'expérience professionnelle des formateurs.

Salles équipées : vidéoprojecteur et paperboard. Chaque stagiaire dispose d'un support de cours papier ou électronique et de matériel de prise de notes.



Validation

Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

En partenariat avec



Profil intervenant

La formation est assurée par des avocats et juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise.

Suivi et Évaluation
de l'action

L'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) et l'évaluation des acquis de la formation (QCM corrigé collectivement) sont réalisés en fin de cycle.

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations



Lieu : Cabinet ACD – 4 place Saint Nicolas 57000 METZ